



HAL
open science

Le “ bel ordre ” de Laurent Chiflet. Espace graphique et description linguistique

Cendrine Pagani

► **To cite this version:**

Cendrine Pagani. Le “ bel ordre ” de Laurent Chiflet. Espace graphique et description linguistique. Dossiers d'HEL, 2016, Écriture(s) et représentations du langage et des langues, 9, pp.163-179. hal-01304894

HAL Id: hal-01304894

<https://hal.science/hal-01304894>

Submitted on 20 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE « BEL ORDRE » DE LAURENT CHIFLET
ESPACE GRAPHIQUE ET DESCRIPTION LINGUISTIQUE
Cendrine Pagani-Naudet

Membre associé au laboratoire « Bases, Corpus, Langage », UMR 7320,
 Université Nice Sophia Antipolis

RÉSUMÉ

Quelle place revient à l'auteur dans la conception du livre de grammaire ? Est-ce à Chiflet que le lecteur est redevable de l'organisation matérielle de l'*Essay d'une parfaite grammaire de la langue française* paru à Anvers en 1659 ? La mise en page et l'outillage du livre (table des matières, modes de hiérarchisation variés, listes et tableaux, numérotation des paragraphes associée à un système de renvois internes) facilitent l'accès à l'information et la circulation dans l'ouvrage. Ces dispositifs complexes ont été mis en place durant la phase d'écriture. Cette attribution permet de réfléchir aux motivations linguistiques de la mise en texte.

MOTS-CLEFS

Chiflet – Vaugelas – mise en page – espace graphique – grammaire – remarques

ABSTRACT

What is the part of the author in the conception of a grammar book? Does the reader owe the material organization of the *Essay d'une parfaite grammaire de la langue française*, published in Antwerp in 1659, to Chiflet? The layout and the equipment of the book (table of contents, varied modes of hierarchical organization, lists and tables, numbering of paragraphs) facilitate the access to the information and the use of the book. These complex devices were set up during the writing phase. This attribution allows to think about the linguistic motivations of the layout.

KEY WORDS

Chiflet – Vaugelas – layout – graphic space – grammar – remarks

Le « bel ordre » de Laurent Chiflet

Dans quelle mesure la prise en compte des propriétés des espaces graphiques fait-elle partie de la description linguistique ? Cette question nous ramène opportunément à l'aspect matériel des grammaires. Comme le rappelle Jean Hébrard :

l'objet qui se donne à lire n'est pas qu'un texte : entre la rédaction du manuscrit et les lectures qu'on fait d'un livre s'intercalent des interventions qui assurent au moins autant que la mise en mots ou la mise en texte l'accessibilité du produit. Que ce travail relève plus de l'éditeur ou de l'imprimeur que de l'auteur n'en diminue pas l'importance [...]. (Hébrard 1983, p. 70)

L'importance de ce travail est telle justement que l'on peut se demander si certains paramètres liés aux pratiques de réception ne sont pas pris en compte dès le moment de la rédaction. C'est à mon sens le cas pour Laurent Chiflet¹. Pour lui, une grammaire est un livre. Dans sa préface, il évoque les Grammairiens qui « courent par les mains des curieux », ou encore ceux « qui liront cette grammaire » : de telles formules font référence à l'objet que le lecteur tient dans ses mains, manipule, et découvre à travers une couverture et un titre. La grammaire de Chiflet est donc un livre, il s'intitule : *Essay d'une parfaite grammaire* (voir ci-dessous Figure 1). Le mot *Essay* est légèrement plus grand que le mot *grammaire*, ces proportions – que ne respecteront pas toujours les rééditions ultérieures – s'accordent exactement avec les premières lignes de la préface :

Mon Lecteur; ie ne me donne pas la vanité de vous promettre vne Parfaite Grammaire: seulement ie fay profession d'en donner vn Essay. (Chiflet 1659, préface non paginée)

Le titre complet élucide en partie le qualificatif *parfaite* : il annonce un programme de description exhaustive, le tout mis « en bel ordre ». En quoi consiste cet ordre ? Par quels moyens graphiques est-il rendu sensible au lecteur ?

E S S A Y
D'VNE PARFAITE
GRAMMAIRE
DE LA LANGVE
FRANÇOISE

Ou le Lecteur trouuera, en bel ordre, tout ce
qui est de plus nécessaire, de plus curieux, &
de plus elegant, en la Pureté, en l'Ortho-
graphe, & en la Prononciation de cette
Langue.

Par le R. P. LAVRENT CHIFLET
de la Compagnie de IESVS.



À ANVERS,
Chez JACQUES VAN MEURS.
L'AN M. DC. LIX.

Figure 1. Page de titre

¹ Chiflet, Laurent, 1659, *Essay d'une parfaite grammaire de la langue française*, Anvers, Jacques van Meurs. Sauf indication contraire, les images et citations correspondent à l'édition de 1659.

1. DESCRIPTION : MISE EN PAGE ET OUTILLAGE DE L'ESSAY

Le « bel ordre » de l'*Essay* s'expose dès l'abord dans une *table* qui est située immédiatement après la préface.

T A B L E	
DES CHAPITRES	
ET DES SECTIONS.	
DE LA PREMIERE PARTIE.	
CHAPITRE I.	<i>Explication des termes de la Grammaire.</i> pag. 1
	<i>De la Prononciation, qui est enuoyée au premier Traité de la Seconde Partie.</i> p. 6
CHAPITRE 2.	<i>Des Noms & des Articles.</i> pag. 7
SECTION 1.	<i>Des différentes especes des Noms, & particulièrement des Comparatifs</i> p. 7
SECT. 2.	<i>De l'Article, & de la Declinaison des Noms.</i> p. 10
SECT. 3.	<i>Regles de l'usage des Articles, le Defini & l'Indefini.</i> p. 14
SECT. 4.	<i>La Formation des Noms Pluriers.</i> p. 18
	SECT.

<i>Langue Françoisse.</i>	p. 139
SECT. 5. <i>Quelque Syntaxes, qui ne suivent pas les regles ordinaires.</i>	p. 145
SECT. 6. <i>Les perfections du Stile, & ses différences.</i>	p. 147
SECT. 7. <i>La maniere d'enseigner & d'apprendre la Langue Françoisse.</i>	p. 151
<i>Adoncion particuliere pour les Flamäds.</i>	p. 156

T A B L E	
DES TRAITÉZ	
DE LA SECONDE PARTIE.	
P remier Traité. <i>De la Prononciation, & de l'Orthographe.</i>	p. 165
SECTION 1. <i>Avis sur l'Orthographe.</i>	p. 166
SECT. 2. <i>Regles generales de la Prononciation.</i>	p. 170
SECT. 3. <i>La Prononciation des Voyelles, & l'Usage des trois Accents.</i>	p. 172
<i>Des voyelles longues, & des bricues n. 3.</i>	
<i>Des trois Accents n. 4.</i>	Pro-

Figures 2 (Début de la table des matières) et 3 (Début de la table des traités)

Cette table présente les principales unités du discours, dans l'ordre de son déroulement. Chaque ligne est associée à une pagination ; le numéro de la page est en général aligné à droite, ce qui facilite le repérage. Plusieurs niveaux apparaissent dans la table : la grammaire se divise en *parties*, *chapitres*, *traités*, *sections*. Le lecteur peut donc à l'aide de cet outil embrasser du regard l'organisation générale de l'ouvrage, mais aussi circuler dans le livre. Sans être une innovation, la table des matières ne correspond pas à cette époque à une pratique installée : toutes les grammaires n'en possèdent pas, du moins pas dans une présentation aussi hiérarchisée. La grammaire de Oudin, par exemple, présente toutes les matières sur un même niveau. Quant à la « table des principales matières qui figurent dans [la] *Nouvelle méthode* » d'Irson, il s'agit en réalité d'une table alphabétique.

Si on la lit attentivement, on constate que la table des matières de l'*Essay* annonce discrètement une subdivision supplémentaire : la numérotation des alinéas. Il s'agit d'une entrée directe dans le texte, lequel est composé de paragraphes numérotés. Cette technique est ancienne. Henri-Jean Martin en a décrit le fonctionnement pour certaines éditions de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Ce mode de fragmentation en paragraphes numérotés « correspondait au désir éprouvé par les éditeurs de

Le « bel ordre » de Laurent Chiflet

souligner le caractère « classique » de cet ouvrage, de lui donner en quelque sorte le statut d'un cinquième évangile, et de fournir aux théologiens qui voulaient le citer un système de références clair » (Martin 2000, p. 391). La même technique apparaît dans les livres d'exercices spirituels, inspirés d'Ignace de Loyola :

le début de chaque exercice est nettement indiqué, chacun d'entre eux est subdivisé selon chacun des actes dont il se compose. Enfin des annotations ajoutent toutes les précisions que l'auteur juge utiles. (Martin 2000, p. 380)

Comme le souligne Henri-Jean Martin, Ignace de Loyola « conçut ainsi non un livre à laisser lire mais un guide confié à un directeur de conscience afin qu'il le fasse suivre à des fidèles désireux de choisir la voie qui leur conviendrait le mieux pour servir Dieu » (Martin 2000, p. 379). Cette démarche ne semble pas tout à fait étrangère à l'esprit de cette grammaire, elle-même conçue pour être modulée à plaisir, selon les besoins du lecteur, et selon les conseils de son maître de langue.

Et des Articles.

19

en *ai* & en *aï*, le changent en *aux*, au pluriel : comme, *le cheual, les cheuaux; l'arcenal, les arcenaux; l'esmail, les esmaux; le travail, les travaux* &c. A la referue de ceux cy, qui suiuent la regle commune, ajoutant seulement l'*s* à leur singulier: *Les bals, les cals, les vocals, nauals, fatals, les mails, les palemails, les bercails, les poitrails, les attirails, les euentails, les ferrails. Bestail & Destail*, n'ont point de pluriel.

La 3. Les singuliers terminez en *é*, forment leurs pluriers en *ez*: comme, *La verité, les veritez: il est aimé, ils sont aimez.*

La 4. Les noms terminez en *au* & en *eu*, ajoutent au pluriel *vn x*: comme, *le bateau, les bateaux; le jeu, les jeux* &c.

La 5. Remarquez ces pluriers, qui ont de l'irregularité en leur formation. *Le ciel, les cieus; mais on dit, deux ciels-de-lit, deux arc-en-ciels. La loy, les loix; l'ail, les yeux; le gentil-homme, les gentils-hommes; le cheureuil, les cheureux; le genouil, les genoux; le verrouil, les verroux.* On dit aussi, *Vn pseaume penitenciel, les pseaumes penitenciaux: vn Vniuersel de Logique, les cinq Vniuersaux.*

La 6. Les Noms Numeraux ne changent rien au pluriel : comme, *il y a trois quatre en vn douze. Deux mille hommes: & non pas, Deux milles hommes.* Il en faut excepter ceux cy. 1. *Vn & vne*: comme, *les vns*, ou *les vnes, pleurent, les autres rient.* 2. Vingt, deuant les substantifs. *Quatre vingts hommes.* Prononcez, *Quatre uin-zommes.* 3. Cent, deuant les substantifs: cōme, *Deux cen:s hommes.* Prononcez, *Deux çan-zommes.* 4. *Deux milliers & deux millions.* 5. *Vn mille de chemin, deux milles, trois milles de chemin.*

24 *Exercices Spirituels*

La 2. est, que sur la nuit, nombrant & confrontant les marques, ou poincts des lignes, la premiere desquelles se raporte au premier examen. & la seconde au second, qu'il remarque s'il y a quelque amendement d'un Examen à l'autre.

La 3. est, qu'il confronte l'examen du second iour, avec celui du iour precedent, remarquant s'il y a quelque amendement.

La 4. est, qu'ayant confronté les Examens de deux semaines par ensemble, qu'il considere de près d'où vient qu'il a si peu ou point auancé.

Il faut aussi noter, que la premiere ligne sus-mise plus longue, marque le premier Examen du Dimanche, l'autre plus courte celui du soir, & ainsi des autres qui vont tousiours s'accourcissant, attendu qu'il est raisonnable que le nombre de nos fautes s'amointrisse & diminuë de iour en autre.

1. C.
EX A-

Figures 4 & 5 (une page de la grammaire de Chiflet vs une page des *Exercices spirituels*)

La présentation adoptée par *l'Essay* a donc des conséquences pratiques : le livre est doté d'un système de référencement autonome, indépendant de la pagination. Ce sous-découpage, sans avoir forcément vocation à faire de cette grammaire un ouvrage de référence, facilite la circulation dans le livre, grâce à des indications du type :

Voyez-en la regle dans le Chapitre 2. section 3. n. 7. (Chiflet 1659, p. 47).

Chiflet n'est ni le premier, ni le seul, à proposer au lecteur de se reporter à un autre endroit de son ouvrage. On peut en trouver un exemple chez Irson :

Et ainsi de plusieurs autres mots de cette mesme nature, qui empruntent vne partie de leur signification

Pagani- Naudet

de la force des Prépositions que j'ay examinées cy-dessus liure I. p. 82. & 83. (Irson 1662, p. 214)

Chiflet se distingue toutefois de ses prédécesseurs par la prolifération et par la précision de ces renvois. Un relevé opéré grâce aux outils de recherche proposés par la base Garnier² montre ainsi que sur 60 occurrences de la forme *Voyez*, 31 concernent un renvoi interne associé à une référence précise : chapitre, section, alinéa.

Ce système, outre qu'il confère à l'ouvrage une grande maniabilité, façonne la mise en page et contribue ainsi au climat du livre pour un lecteur familier des livres de piété, notamment ceux diffusés par la Compagnie de Jésus, à laquelle appartenait Chiflet, et à laquelle était liée également la maison van Meurs. Le principe de la subdivision en alinéas organise le livre mais a aussi des implications sur la « spatialisation du message » (Hébrard 1983, p. 70). Une page de la grammaire de Chiflet (voir figure 6) guide le regard en travaillant sur les blancs et les alternances typographiques. La mise en page respecte les hiérarchies annoncées dans la table : les titres des chapitres et des sections sont mis en évidence par le centrage, la force des caractères, les blancs. L'usage de l'italique facilite le repérage des exemples et des notions importantes faisant l'objet d'une définition. Le travail sur le blanc et l'alignement permet aussi de créer un rythme visuel (voir figure 7), et peut-être de mettre en place un support favorable à une mémorisation visuelle. La division en paragraphes numérotés contribue fortement à structurer la page. D'abord par la fragmentation de la masse textuelle que cela implique. Par ailleurs, certains alinéas sont isolés, comme des sections à part entière. Ainsi dans les pages 235 à 237 (voir ci-dessous figures 8 et 9), les paragraphes 13 et 14 sont tirés de l'enchaînement linéaire et placés en titre, ce qui permet de reprendre une nouvelle numérotation sous la nouvelle section. A l'ordre indiqué par la numérotation continue se superpose une hiérarchie, relative à l'importance de la question traitée. Celle-là est indiquée par la typographie. Les deux modes d'organisation ne fonctionnent pas de manière parallèle. La position dans la série numérique n'indique pas forcément l'importance d'une question, laquelle peut en revanche être marquée par la mise en évidence typographique.

2 Colombat, Bernard, Fournier, Jean-Marie, Ayres-Benett, Wendy (dir.) (2011) *Grand Corpus des grammaires françaises, des remarques et des traités sur la langue (XIV^e-XVII^e s.)*, Garnier.

Ch.II. Les Noms, & les Articles. 7
 CHAPITRE DEVZIEME.

Des Noms, & des Articles.

SECTION PREMIERE.

Des differentes especes des Noms,
 particulièrement des Comparatifs.

1. **T**ous les Noms sont *Substantifs* ou *Adjectifs*. Le Nom *Substantif* est celuy, qui signifie certaine chose déterminée: bien qu'il soit tout seul, & sans l'aide d'aucun *Adiectif*: comme, *Soleil, lune, homme, roy* &c.
 Le Nom *Adiectif*, est celui qui estant ajouté au *Substantif*, signifie les qualitez, bonnes, mauuaises, indifferentes: comme, *sain, malade, grand, petit, blanc, noir, vertueux, vicieux* &c. L'*adiectif* est commun à plusieurs *substantifs*: comme, *grand Roy, grand orateur, grande montagne* &c.
 2. De ces *Substantifs*, les vns s'appellent *Noms Propres*, qui marquent vne personne ou vne chose particuliere, pour la distinguer des autres: comme, *Pierre, Jean, Michel* &c. Ainsi est-il des noms propres qu'on impose aux chiens, aux planettes entre les autres &c. Les autres s'appellent *Noms Appellatifs*, qui sont communs à plusieurs de la mesme espee: *Ange, Homme, Roy, Soldat* &c.
 3. Voila desja deux diuisions fort necessaires des Noms, en *Substantifs* & en *Adiectifs*; & des *Substantifs*, en *Noms Propres*, & en *Noms Appellatifs*. En voycy encore d'autres qu'il faut scauoir. Les Noms, soit *Substantifs* ou *Adiectifs*, se diuisent en *Noms Masculins*, & *Noms Feminins*. Les *Masculins* sont ceux qui ont l'*Article*

A 4 Masculin

De la Grammaire. 175

- En tous les *age*: comme, *conrage, orage, enrage* &c. Excepté, *âge, plage, page* de liure, *image, adage, suffrage, naufrage, presage*.
 En tous les *ache*: comme, *vache, tache, cache* &c. Excepté, *rafche, fache, lasche, mafche*.
 En tous les *agne*: comme, *montagne*. Excepté, *gagne*.
 En tous les *ape*: comme, *attrape*. Excepté, *rape*.
 En tous les *aque*: comme, *attaque*. Excepté *cloaque, opaque, vague*.
 En *abre*: comme, *cabre, delabre*. Excepté *cinnabre*.
 En *atre*: comme, *massacre, nacte*. Excepté *simulacre, diacre, poiacre*, c'est à dire, vilain.
 En *adre*, *esquatre* est long: *ladre & madre*, briefs.
 En *ate* il est brief: comme, *abbate*. Excepté *paste, haste, gaste*: parce qu'il y a vne s muette.
 En *ane* les Verbes ont l'*a* brief: il *braue, il laue, il graue, il pane* &c. Excepté, *il encave son vin*. Mais les nouns ont l'*a* long: *braue, graue, haue, suauue, caue, olaue* &c. Excepté, *de la bave*.
 10. L'*A* est long aux mots terminez en *ale, able, ades* sans exception.
 En *ide*: comme, *barrisade*. Excepté, *malade, salade, fade*.
 En *ame*: comme, *flame*. Excepté, *dame, bigame*: & ces Verbes, *affame, entame*: & tous les Pluriers des preterits, *nous allames, nous aimames* &c.
 En *ane*: comme, *albane*. Excepté, *chisane, glane, fane, trepane*.
 En *are*: comme, *auare*. Excepté, *il egare, il desmarez il pane*, & les compolez, *separe, prepare compare*, &c.
 En *atre*: comme, *theatre*. Excepté, *quatre, battre*, & les compolez.
 En *ase*, ou *aze*: comme, *vase*. Excepté, *il embrase*.

En

Figures 6 & 7

De la Grammaire. 235
 nez en e féminin. Les noms de femelles entre les animaux, font aussi féminins : comme, *vne jument, vne vache, vne biche, vn truyc* &c.
 10. Les noms des vertus font féminins : comme, *la foy, la charité, la force* &c.

La Regle Generale du genre des substantifs, ayant esgard à leurs terminaisons.

11. Ces regles estant præsuppôsées, en voicy vne generale pour tout le reste des substantifs.

Tous les substantifs terminez en e féminin, sont féminins.

Tous les autres, qui ont des terminaisons masculines, sont masculins. Cette regle s'applique infailliblement aux noms des royaumes & des Prouinces: comme, *la Pologne, la France, la Bauiere* &c. Le Peru, *le Languedoc, le Palatinat, le Brabant* &c. Et aux noms de lettres, où l'on dit, *vn a, vn b* &c. Mais on dit *vne f, vne h, vne l, m, n, r, s*. Parce qu'on les appelle, *effe, ache, elle, eme, ene, erre, effe*.

12. Cette regle generale a deux parties, qu'il faut traiter l'une après l'autre, pour en lçavoir les exceptions.

13. Les

236 *Seconde partie*

13. *Les Substantifs feminins, qui ont la terminaison masculine.*

1. Tous ceux qui sont compris cy-dessus, dans les n. 9. & 10. comme, *lunon, Marion, la foy* &c.

2. Tous les substantifs terminez en *tié* comme, *pitie* &c.

3. Tous les substantifs terminez en *ié*. Excepté, *coffe, pasté, traité* &c ceux qui conuenient aux hommes, selon le n. 9. comme, *vn Appointé, vn Deputé* &c. *Comté, Duché, Euesché, Archeuesché*, sont du genre commun: mais plus souuent du masculin.

4. Tous les substantifs terminez en *gion*: comme, *religion, legion* &c.

5. En *nion*: comme, *opinion, vnion* &c.

6. En *son, tion, & xion*: comme, *conuersion, occasion, passion, action, portion, fluxion* &c. Excepté, *vn bastion*.

7. En *ison*: comme, *guerison, prison* &c. Excepté, *tison, horizon, artisan*.

8. En *aïson*: comme, *maïson, raïson* &c.

9. En *oïson*: comme, *toïson, païsoison*. Excepté, *oyson, & poïson*, qui est toujours masculin.

10. En *eur*: comme, *peur, fleur, valeur, erreur*, qui est maintenant toujours féminin &c. Excepté les noms que l'on voit euidentement conuenir aux hommes; comme, *tailleur, trompeur* &c. Et ceux cy, *chœur, cœur, labœur, heur, bonheur, malheur*, & *pleurs*, qui ne se dit

Figures 8 & 9

L'organisation visuelle de l'information est encore assurée par des tableaux, ce qui est devenu, déjà du temps de Chiflet, la routine pour les déclinaisons et la conjugaison. Notons d'emblée qu'afficher un tableau de déclinaison reste en soi une option linguistique forte. Ces tableaux ne sont pas particulièrement remarquables par leur disposition ou leur clarté. Pour les conjugaisons, c'est une présentation en ligne, plutôt qu'en colonne, qui est adoptée. Enfin l'information peut apparaître sous la forme de listes alphabétiques. Ces listes sont repérables par l'aspect compact de la page. Lorsque Chiflet recourt à cette présentation, en la désignant par le mot *liste* ou *table* (dans son vocabulaire les deux mots sont interchangeable) c'est pour indiquer qu'il aborde un résidu non réductible aux règles³ :

Voicy maintenant la liste du reste des masculins, qui ont la terminaison feminine. (p. 238)

Voicy la liste des autres: (...) (p. 118)

Voicy vne liste du reste des Substantifs feminins, qui ont la terminaison masculine (p. 237)

Pour le lecteur la *liste* est un outil d'apprentissage, ce qui explique que la table des matières renvoie directement à certaines d'entre elles sans que cela corresponde dans le texte à une section clairement individualisée.

3 Sur la liste dans la grammaire de Chiflet voir Delasalle & Mazières 2002.

Le « bel ordre » de Laurent Chiflet

SECT. 7. <i>La Prononciation des consonnes finales deuant les Voyelles. S'il faut escrire & prononcer Plurier, ou Pluriel.</i>	p. 204
SECT. 8. <i>La Prononciation des consonnes, au commencement & au milieu des mots.</i>	p. 215
<i>Liste des mots commencez par l'h aspirée.</i>	p. 216
<i>Liste des mots, où l's est prononcée.</i>	p. 218
Deuxieme Traitè. <i>Du Genre des Noms Substantifs.</i>	p. 220
<i>Liste des Substantifs feminins, qui ont la terminaison masculine.</i>	p. 229
<i>Liste des Substantifs masculins, qui ont la terminaison feminine.</i>	p. 230
Troiseme Traitè. <i>Quels Adiectifs doiuent estre mis deuant ou après les Substantifs.</i>	p. 240

A P-

Figure 10 (table des traités) et 11 (« liste des mots qui commencent par l'h consone »)

Ces indications sont toutefois erronées : aucune liste ne figure à la page qui est indiquée dans la table. La « liste des mots commençant par l'h aspirée » figure ainsi à la page 221 (voir figure 11).

La grammaire de Chiflet ne propose donc pas d'innovation technique mais l'exploitation combinée d'outils déjà éprouvés. Cet outillage complexe assure la mise en place d'un ordre multiple : au-delà du déroulement continu du discours que la table des matières donne à voir, la fragmentation du texte et la numérotation des alinéas offre au lecteur les moyens de circuler dans le livre. Ce système formalise les rapports entre la page et le livre, entre la partie et le tout.

2. ATTRIBUTION. AUTEUR ET IMPRIMEUR

Les propriétés remarquables de ce support sont *a priori* imputables à l'imprimeur autant qu'à l'auteur lui-même. Les historiens du livre rappellent en effet que

les décisions quant à la mise en texte des œuvres appartiennent aux maîtres imprimeurs, aux correcteurs et aux compositeurs tout autant qu'aux auteurs eux-mêmes. Ce qui revient à rappeler que les auteurs n'écrivent pas des livres. (Chartier 2001, p. 1028)

Du côté des auteurs, cette nécessaire délégation suscite en général la défiance, qu'ils expriment dans leur préface. Ils se déchargent en partie sur l'imprimeur des distorsions qui pourraient survenir entre la forme et le contenu de leur discours. Ainsi Vaugelas met en garde son lecteur :

S'il se trouue qu'en cét Ouurage l'Auther n'obserue pas tousjours ses propres Remarques, il declare que c'est sa faute ou celle de l'Imprimeur, & qu'il s'en faut tenir à la Remarque, & non pas à la façon dont l'Auther en aura vsé contre sa Remarque, ou dont l'Imprimeur aura corrompu la copie. (Vaugelas

Pagani- Naudet

1647)

Quant à Chiflet, s'il formule de semblables réserves à la fin de sa grammaire, il entend tout de même assumer son devoir d'exemplarité.

De ma part, ie confesse ingenuement, qu'en mes œuvres, que i'ay données au public, auant que ie commençasse de trauailler à cette Grammaire, i'ay failli, aussi bien que les autres, aux politesses de quelques Obseruations que i'ay icy couchées: sans mettre en compte ce qui arriue presque tousjours, que les Imprimeurs m'y ont aidé, par leur negligence, ou par leur caprice. Mais i'espere qu'à l'auenir mes nouvelles productions, qui sortiront en lumiere, & celles que l'on remettra sous la presse, dez cette année I658. paroîtront au iour avec plus d'exactitude: afin qu'on n'ait pas l'occasion de me reprocher, que ie ne garde pas moy-mesme ce que i'enseigne aux autres. (p. 247)

C'est dire l'attention particulière qu'il devait porter à la version finale, imprimée, publique, de sa grammaire. Or il meurt en juillet 1658, plusieurs mois avant la publication. Sa famille veille cependant au devenir de cette œuvre confiée à l'imprimeur Van Meurs. B. de Vrégille, à qui l'on doit une notice biographique très complète, signale que « dès le 15 août, son frère Jean-Jacques s'était informé auprès du Père Jean Bolland de l'état d'avancement de l'impression de ce livre » :

Au reste, je supplie le Rd Père Bollandus (de voir) en quel estat est l'impression de la Grammaire Françoisse de feu mon bon frère le P. Laurent et savoir si Mr Meurse en poursuit l'impression, auquel cas il faudra garder soigneusement les feuilles originelles, pour dresser un errata en cas qu'il y aye des fautes comme je ne doute pas, faute de bons correcteurs en la langue Françoisse. (Lettre adressée à G. Henschenius d'après Vrégille 2011, p. 426-427).

L'*errata* évoqué par le frère de l'auteur figure effectivement à la dernière page de l'édition de 1659, et les erreurs mentionnées seront prises en compte dans la réédition de 1664, toujours chez van Meurs à l'enseigne de la poule grasse.

Quelle part revient à cet imprimeur dans la conception physique de l'ouvrage ? On pourrait tout à fait éluder cette épineuse question : si l'on se place du point de vue de la réception, peu importe au fond à qui le lecteur est redevable de tel ou tel dispositif. Une telle indifférence agréera sans doute à ceux qui estiment que la place de l'auteur est toujours peu ou prou surestimée dans le processus d'élaboration du livre. Néanmoins, pour celui qui nous occupe, la phase d'écriture a sans doute déterminé une grande part de la forme matérielle finale.

Celle-ci reste assez stable au fil des nombreuses rééditions, qui se prolongent jusqu'en 1722. Certaines procèdent bien sûr à des modifications : ainsi pour l'édition Gontier de 1691, *L'Essay* est devenu une *Nouvelle et Parfaite grammaire*, édition corrigée et augmentée d'une méthode abrégée de l'orthographe. Pour être spectaculaire, ces modifications interviennent en réalité à la marge, non dans la matière même du texte : ainsi la méthode d'orthographe est ajoutée à la fin de la grammaire, comme en annexe. Quant au titre, il entre en contradiction manifeste avec les premières lignes de la préface restée inchangée. D'une certaine manière cette dernière contrôle la page de titre, et opère un rapide démenti. La mise en page observée dans l'édition de 1659 est relativement stable. Il arrive même que certaines erreurs de numérotation soient reconduites d'une édition à l'autre : en 1659, on passe de 9 à 19 puis 11 (p. 236), la même erreur figure dans l'édition Bruxelles Lambert Marchant 1692 (p. 238). Inversement, la suppression dans l'édition Vleugart de 1688 de l'alinéa suivant :

3. Cela presupposé, voicy les regles generales du discernement des substantifs masculins & des feminins. (Chilfet 1659, p. 233)

ne peut passer inaperçue, puisqu'elle introduit une perturbation dans la numérotation : on passe de 2 à 4 (voir ci-dessous figure 12).

346 II. Partie. Traité II.

T R A I T É II.

Du genre des Noms Substantifs.

1. **I**L eust esté à souhaiter que les Dictionnaires François nous eussent relevé de la peine d'enseigner de quel genre sont les Noms Substantifs. Que leur eust-il cousté d'imiter en cela les Dictionnaires Latins, & les Grecs, qui ajoutent l'Article au Substantif, pour discerner de quel genre il est ? Ne pouvoient-ils pas mettre après les Substantifs une *m* ou une *f*, ou un *e*, pour donner à entendre, s'ils sont du genre Masculin, ou du Feminin, ou du commun ? Mais puis qu'ils ne l'ont pas fait, & que ce défaut m'impose la nécessité d'y remédier, nous traiterons cette matière avec ordre & clarté.

2. Nous appellons en Poësie, terminaison feminine celle de l'e Feminin, terrible, juste, &c. Toutes les autres terminations s'appellent masculines.

Les Substantifs Masculins.

4. Tous les noms propres des Anges, des Hommes, & des Dieux fabuleux, ont Masculins, comme Michel, Lucifer, P 167

Figure 12 (Edition Vleugart, Paris, 1688)

Il semble donc que la numérotation des alinéas ait figé solidairement le texte et la mise en page, du fait notamment de la prolifération des renvois internes. Ces derniers interviennent dès la préface :

Vous en aurez de claires preuues, dans la Seconde Partie de cette Grammaire, au no. 24. de la septieme Section du Premier Traité; & au no. 2. du Troisieme Traité. (Chiflet 1659, préface)

Les renvois internes sont par ailleurs accompagnés d'indications relatives au déroulement du texte, grâce à des expressions comme *précédente*, *suivante*, *cy-dessus*, *plus bas* ce qui crée une articulation entre les deux ordres :

La premiere, que l'Autheur en devoit excepter vne bonne vingtaine de mots, que vous pourrez voir, au n.6. de la Section precedente. (Chiflet 1659, p. 212)

Mais cela se doit entendre selon la moderation de la Regle, que i'ay establee cy dessus, au n.2. (Chiflet 1659, p. 209)

Quant à l'article la apostrophé, voyez plus bas le n. 7. de la section 5 (Chiflet 1659, p. 177)

Voyez la Section suiivante, n. 8. 48. (Chiflet 1659, p. 185)

L'organisation générale du livre est donc pensée et exploitée au moment de l'écriture même. Il ne s'agit pas d'un ajout *a posteriori*, imputable à des acteurs agissant indépendamment du travail de l'auteur. Il faut ainsi supposer l'implication de ce dernier dans l'élaboration matérielle du texte, laquelle répond aux intentions pédagogiques et linguistiques de l'auteur.

Pagani- Naudet

3. MOTIVATIONS

La grammaire de Chiflet manifeste une écriture soucieuse de la qualité et des modalités de la réception, ce qui d'ailleurs n'est pas étonnant pour un grammairien que l'on présente souvent - et surtout - comme un excellent pédagogue. Chiflet est un auteur soucieux de son lecteur, ou plutôt de ses lecteurs. Dans la préface, même s'il s'adresse à un lecteur (« mon lecteur »), Chiflet envisage « deux sortes de personnes, qui liront cette Grammaire: les vns qui sçauent desja la Langue, & n'ont besoin que de s'y perfectionner: les autres qui en veulent apprendre les Principes, tels que sont les étrangers. »

La table des matières mentionne une « adjonction particulière pour les Flamands », la section « la manière d'enseigner et d' apprendre » s'adresse plutôt à un maître de langue. Le livre répond à la diversité du lectorat en adoptant une présentation qui autorise différents modes de lecture.

La lecture *in extenso* est envisagée pour ceux qui « savent déjà la langue ». Ceux-là sont invités à lire « soigneusement d'un bout à l'autre ». Pour ces lecteurs, le discours doit obéir à une progression raisonnée, et respecter l'ordre déclaré dans la table des matières. Il faut aussi expliquer les distorsions qui pourraient survenir. Ainsi la table (« De la prononciation, qui est envoyée au premier Traité de la Seconde Partie »), comme le texte, portent la marque d'un déplacement dont l'auteur doit se justifier :

C'Estoit icy le lieu de parler de la Prononciation. Mais, comme c'est vne matiere de grande étendue, & qui doit estre traitée à l'aise, à cause de son importance; ie la renuoye à la Seconde Partie de cette Grammaire: afin que ie ne detienne pas si long temps le Lecteur curieux d'apprendre, qu'il ne puisse parcourir au plutost les plus necessaires principes de nostre langue, & arriuer en moins de temps aux Conjugaisons des Verbes, qui sont, à dire le vray, comme l'ame de tout le langage, & qu'il faut apprendre plus soigneusement que tout le reste. (Chiflet 1659, p. 6)

Ces lignes correspondent à l'image d'un lecteur soumis à la succession des pages, dont on doit ménager l'impatience. Chiflet reconnaît que la prononciation aurait dû être première, et dans le chapitre premier consacré à l'explication des termes de grammaire⁴, il suit cet ordre-là. Il y examine d'abord le mot dans sa matérialité (syllabes, lettres, voyelles, consonnes). Pourquoi le développement ne reprend-il pas cet ordre ? Il procède de même pour les deux autres traités qui constituent la seconde partie de la grammaire. L'auteur reconnaît que leur place est bien au sein de la première partie, juste avant la section neuvième :

Il restoit de parler du rang des Adjectifs, deuant ou après les Substantifs; & du genre des Noms Substantifs. Mais nous traiterons ces deux matieres, au second & au troisieme Traité de la Seconde Partie de cette Grammaire. (Chiflet 1659, p. 27)

Ainsi la seconde partie est constituée d'excroissances, déplacées en fin d'ouvrage bien que l'auteur se soucie de leur attribuer une place précise au sein de la première partie. Ce déplacement – au moins pour la prononciation - est motivé par l'étendue de la matière à décrire. De fait, l'extraction et le traitement autonome aurait dû permettre de repartir sur l'échelon supérieur du découpage, au niveau du chapitre et non de la section. Or aucun des traités n'exploite cette possibilité : le discours est distribué en sections, en alinéas numérotés, avec parfois une sous-numérotation lorsqu'un échelon supplémentaire est nécessaire. En somme chaque traité peut, sans interférence, être inséré dans la première partie, à la place indiquée par l'auteur.

D'un point de vue strictement pratique, cette relégation n'apporte rien. Quant à l'autre argument,

4 Il s'agit là d'un rudiment déjà assez complet, qui ne demande qu'à se développer. En témoigne la présence prématurée d'exemples nombreux et surtout de listes (liste de prépositions, p. 6).

Le « bel ordre » de Laurent Chiflet

relatif à l'impatience du lecteur, il est d'autant plus étonnant que le lecteur est plutôt invité à sauter les pages et à moduler son parcours : la préface encourage ainsi l'usager non francophone à aborder directement « les Declinaisons des Noms & des Articles; puis les Conjugaisons des Verbes; sans s'arrester aux Observations ». C'est la circulation dans l'œuvre qui est encouragée, circulation orientée par les renvois internes et par les instructions de l'auteur. Il est ainsi possible de recomposer sur un point précis un exposé complet, et de contourner les grandes divisions de l'ouvrage. Certaines sections fonctionnent comme des guides, pour un lecteur que cible le titre. Ainsi la section intitulée « La maniere d'enseigner & d'apprendre la Langue Françoise » adressée à un maître de langue propose une progression pédagogique dans laquelle la prononciation retrouve sa place première, c'est-à-dire celle de pré-requis :

IL faut auant toute chose, que le Maistre enseigne à son disciple la façon de bien prononcer, en lisant avec luy (: 151).

Chiflet conseille cependant un apprentissage dynamique, qui avance sur tous les fronts simultanément.

Au premier jour, il faut aussi donner par escrit le Verbe auxiliaire *I'ay, tu as, il a, ou elle a* &c. afin que le disciple ait quelque chose à apprendre par cœur, à la maison, attendant le retour du Maistre (Chiflet 1659, p. 152)

Ce programme suppose de rebâtir une grammaire, suivant un ordre autre que celui prévu par la lecture linéaire :

Les conjugaisons estant bien apprises, il faut dire quelque chose des Noms, & de leurs Articles. (...) Les pronoms personnels auront desja esté appris avec les conjugaisons qu'ils accompagnent: *Ie, tu, il, & elle*. Ajoustez y quelques enseignements des autres: *Mon, ma, ton, ta, son, sa. Nostre, vostre, leur:* & pareillement de leurs pluriers. (...).

Puis vous ferez entendre grossierement ce qui est des Aduerbes: comme, sagement, justement. De-plus des Prepositions: comme, *deuant, après, sur, sous, dans, hors* &c. Et des Conjonctions: comme, & *ou, mais, veu que, puis-que* &c.

Le maître est invité à sélectionner les matières les plus importantes. Il approfondira les points avec plus de précision dans la dernière étape de la formation, lorsque la grammaire deviendra un adjuvant de la lecture :

Après qu'il aura bien appris, il faut qu'il conserue ce qu'il sçait, en lisant tous les jours dans quelque bon liure. Mais afin que cette lecture lui soit fort vtile, il faudra l'enseigner à faire des reflexions sur, l'vsage des regles qu'il aura apprises. Par exemple, quand il rencontrera des Optatifs, lui en faire remarquer l'vsage. Et ainsi des autres regles de la Grammaire (p. 155)

À ce stade, la grammaire se prête à une lecture fragmentée, et sera consultée au gré de la discussion.

« L'adjonction particulière pour les Flamands » suit immédiatement cette section mais contient des préconisations adaptées au lectorat local, qui aurait été à l'origine de cette grammaire. Sont mentionnés l'ensemble des points dont l'apprentissage doit être accentué. Les renvois sont plus nombreux et plus précis que dans la section précédente :

Voyez cy-aprés, comment il les faut prononcer, en la Seconde Partie, Traité premier, Section 4. n. 16. (p. 157)

Ils disoient, ils vouloient, ils parloient &c. Les Dames croyent pour la plus part, que c'est vn beau langage

Pagani- Naudet

à la mode: & c'est vne lourdisse de village. Dites, *ils disoient, ils vouloient, ils parloient* &c. mais sans faire aucunement sonner l'n. car ces pluriers se prononcent comme les singuliers; *il disoit, il vouloit, il parloit* &c. Voyez le Chap. 4. section 2. num. 4. (p. 157)

Voyez cy-dessus le Chapitre 4. sect. I. n.7. des Verbes Reciproques. (p. 158)

Le remede à cela est d'estudier soigneusement les Regles de l'vsage de ces temps, & d'en former vn grand nombre d'exemples de toutes sorte. Voyez donc l'Vsage du Preterit Defini de l'Indicatif, au Chap. 4. sec. 8. n. I. 2. 4. Celuy du Preterit Imparfait, là mesme, n. 3. Celuy des Optatifs, n. 5. qui porte cinq Regles: & au Chap. 7. sect. 2. n. 3. La difference de Parce que, & d' Afin que; au mesme Chap. 7. & en la mesme Section 2. n. 26. Le regime de la Conjonction si, en la mesme Sect. n. 6. (p. 164)

En 1664 (peut-être même dès 1659 sur la foi de certaines notices) paraît à Anvers sans nom d'auteur chez Van Meurs un ouvrage rédigé en flamand, intitulé *Inleydinghe tot de Francoysche tale*, attribué à Laurent Chiflet. La majeure partie est consacrée aux conjugaisons. Ce manuel - dont nous ne sommes pas capable de préciser dans quelles conditions il a été composé - emprunte beaucoup à la grammaire de Chiflet : il reprend des exemples, ou encore l' « Adjonction particulière pour les Flamands » mise en exergue à la page 64. L'ouvrage semble avoir été conçu pour s'articuler à l'*Essay* de 1659, puisqu'il conserve les renvois à des sections et alinéas numérotés ou renvoie directement aux pages de la grammaire (« vande Grammatica in het 177. blat. », Chiflet 1664, p. 69). L'existence de ce texte décuple les possibilités d'utilisation de la grammaire, qui de ce fait n'est pas exclusivement réservée à l'usage de ceux qui connaissent déjà le français, mais vient compléter le rudiment en flamand.

La conception globale de l'ouvrage, notamment la fragmentation du texte en alinéas numérotés, répond donc à une visée pratique : offrir au lecteur un outil adapté à son niveau et à sa curiosité. Cette présentation n'est pas seulement adéquate à l'idée que l'auteur se fait de son lecteur et de ses pratiques, elle répond aussi à l'idée qu'il se fait de son activité. La forme que prend le discours grammatical n'est jamais neutre. Elle suppose un positionnement vis-à-vis de l'objet décrit (la langue française) et vis-à-vis du genre qui prend en charge cette description (la grammaire et ses routines).

L'ouvrage de Chiflet s'intitule *grammaire*, la table des matières dans ses grandes lignes déclare cette conformité au genre : Chiflet semble en admettre l'ordonnancement et les catégories générales. Toutefois, sa position est double par rapport à cet ordre hérité : il en reconnaît la pertinence tout en évitant parfois de s'y soumettre. C'est ce que dit aussi la table des matières. Les titres des chapitres ne reprennent pas toutes les parties du discours qu'il reconnaît dans le premier chapitre :

Le discours, qui se fait en parlant, ou en escriuant; n'est composé que de neuf differentes especes de paroles; qui sont, le Nom, l'Article, le Pronom, le Verbe, le Participe, l'Aduerbe, la Preposition, la Conjonction, l'Interjection. (Chiflet, 1659, p. 3)

Il opère des regroupements : il traite dans un chapitre commun le nom et l'article, en cela il se distingue de Maupas et de Irson, qui lui accordaient une section autonome et semble revenir à l'ordre observé par Robert Estienne. Plus étonnant, il ne consacre aucun chapitre consacré à l'interjection. Le lecteur doit se contenter des quelques lignes qui accompagne sa définition comme « terme de grammaire ». En outre, la table en déroulant un ordre attendu, annonce aussi des vides (il en va ainsi de la prononciation). Les traités qui composent la deuxième partie disent tous une distance vis-à-vis de la tradition grammaticale : le premier résulte d'un déplacement que l'auteur souligne, le second et le troisième existent parce qu'il faut réparer un manque, corriger des erreurs. Dans le second traité, le grammairien se substitue au dictionnaire :

IL eust esté à souhaiter que les Dictionnaires François nous eussent releué de la peine d'enseigner de quel genre sont les Noms Substantifs. Que leur eust il cousté d'imiter en cela les Dictionnaires Latins, & les Grecs, qui ajoutent l'Article au Substantif, pour discerner de quel genre il est? Ne pouuoit il pas

Le « bel ordre » de Laurent Chiflet

mettre après les Substantifs, vne *m*, ou vne *f*, ou vn *c*; pour donner à entendre s'ils sont du genre masculin, ou du féminin, ou du commun? Mais puis qu'il ne l'ont pas fait, & que ce défaut m'impose la necessité d'y remedier, nous traiterons cette matiere avec ordre & clarté. (p. 233)

Dans le troisième, il récuse le renoncement qui consiste en désespoir de cause à renvoyer le lecteur à l'usage :

CEt ordre est de grande importance en nostre langue: dautant que c'est bien souuent vne lourde faute d'y manquer: comme, qui diroit. *gris chapeau, rouge capot, amy bon*; pour *chapeau gris, capot rouge, bon amy*. Les Grammairiens, après auoir donné quelques regles generales, renuoyent le reste à l'vsage. Mais comme cet vsage, à cause de sa grande diuersité deuroit estre de beaucoup d'années, ie tascheray de l'abreger par l'instruction; puis que ie fais profession de soulager, le mieux que ie pourray, ceux qui apprennent la langue Française. (p. 242)

Il s'agit de matières importantes, où les grammairiens ont affiché leur incompetence, et que Chiflet souligne dans la préface tout en renvoyant aux traités de la seconde partie :

D'autres fondent leurs preceptes sur quelque petit nombre d'exemples, qui leur viennent en l'esprit, sans examiner plus auant ce qui est de l'vsage contraire, dans le reste de la Langue: & par ce moyen ils forgent des Regles plus fausses que vraies. Vous en aurez de claires preuues, dans la Seconde Partie de cette Grammaire, au no. 24. de la septieme Section du Premier Traité; & au no. 2. du Troisieme Traité. (Chiflet 1659, préface)

Cette posture critique est une constante du discours préfaciel, *l'Essay* l'affiche dans sa composition générale, la met en exergue à travers les titres : le mot *traité* est en effet particulièrement heureux pour désigner ces lieux de polémique. Chiflet manifeste le désir d'aller aussi loin que possible dans la mise en règles, de manière à limiter le recours à l'usage. C'est un débat courant pour l'apprentissage des langues que celui qui oppose la grammaire au bain linguistique. C'est aussi une question fondamentale et ancienne que cette tension entre la règle et l'usage : comme le rappelle Marc Baratin, d'après Sextus, « le recours à l'usage est pour un grammairien l'aveu même de son inutilité et de la vacuité de sa pratique » (Baratin 1989, p. 264). Chiflet repousse le plus loin possible le moment où il devra s'en remettre à l'usage et mesurer les « restes ». C'est pourquoi en dépit des distances qu'il prend avec les autres grammaires, il revendique un genre qui indique la possibilité de rationaliser le discours sur la langue. C'est aussi une manière de répondre au parti pris et aux objections de l'auteur des *Remarques*.

Vaugelas est la référence majeure de Chiflet : les *Remarques* lui fournissent la matière de son discours mais détermine aussi ses choix en matière d'écriture. Vaugelas n'observe dans ses *Remarques* « aucun ordre », et il le revendique. Pour s'en dispenser, il allègue la présence de la table alphabétique, qui doit suffire aux besoins du lecteur. Quant à l'ordre grammatical, Vaugelas en reconnaît la pertinence, il admet qu'il serait possible de

ranger toutes ces Remarques sous les neuf parties de l'Oraison, & de mettre ensemble premierement les articles, puis les noms, puis les pronoms, les verbes, les participes, les aduerbes, les prepositions, les conionctions, & les interiections. Je respons que ie ne nie pas que cet ordre ne soit bon, & si l'on iuge qu'il soit plus commode ou plus profitable au Lecteur, il ne sera pas mal aisé par vne seconde table, & par vne seconde impression d'y reduire ces Remarques, quoy que pour en parler sainement, il ne seruiroit qu'à ceux qui sçauent la langue latine, & par consequent toutes les parties de la Grammaire. (Vaugelas, 1647)

L'Essay d'une parfaite grammaire peut être lu comme cette « seconde impression » : il reprend l'ordre des neuf parties de l'oraison, et remédie au risque d'être obscur à ceux qui ne connaissent pas la langue latine en plaçant en tête de sa grammaire une « explication des termes de la grammaire »

Pagani- Naudet

IE suis contraint d'expliquer, auant toute chose, les termes de la Grammaire, pour la commodité de ceux, qui, n'ayant iamais appris le Latin, n'entendent point ce que veut dire, *Nom, Nom substantif, Nom adjectif, Verbe, Aduerbe*, & autres semblables mots; d'où il arriue que lisant les regles & les preceptes de la Grammaire, ils ne les peuuent comprendre. (Chiflet 1659, p. 1)

Chiflet va réduire les remarques de Vaugelas à l'ordre grammatical. Dans cette entreprise, il compte quelques prédécesseurs parmi les grammairiens. Il faudrait ainsi situer sa position notamment par rapport à celle d'Irson. Chiflet s'inscrit explicitement dans cette chaîne de commentaires :

ie n'ay pû m'empescher de rire, en lisant ces paroles, dans la Grammaire de Claude Irson, page I07. Recouuert & Recouré, ont deux vsages differents, quoy que du temps de M. de Vaugelas ont les ait confondus. A oüyr ce Grammairien, ne diriez vous pas qu'il y a quarante ou cinquante ans que M. de Vaugelas est mort; & que ce mot renaissant a desja repris son accroissement & comme son aage de consistance? (Chiflet 1659, p. 94)

La démarche de Chiflet doit également être située par rapport aux compilations raisonnées (Ayles & Seijido 2011). Tout en procédant comme ces auteurs à une synthèse, Chiflet s'est montré plus soucieux de restituer l'état d'une controverse et de présenter de manière fidèle et non dogmatique la position de Vaugelas, notamment dans les sections intitulées « Observations ». Mais les *Remarques* ne sont pas citées à titre de « curiosités » : elles se retrouvent tout au long de l'ouvrage de Chiflet, et pas seulement dans les sections relatives à la « pureté » et à la « clarté »⁵. Il faudra par une comparaison systématique des deux ouvrages observer comment Chiflet distribue le texte de Vaugelas entre les différents chapitres et, au sein de ces chapitres, à quel niveau de généralité il situe chaque remarque. Certaines viennent enrichir la liste des exemples. D'autres fournissent la base même d'une règle ou d'une définition. C'est le cas par exemple pour le démonstratif :

SECTION TROIZIEME. Des Pronoms Demonstratifs.

I. Voicy nos Pronoms Demonstratifs; *Ce, cet, cette, cecy, cela, cele, celuy, celuy-cy, celuy-là, celle-cy, celle-là, cettuy-cy, cettuy-là, cette là*. Mais ces Pronoms, *cettuy-cy, cettuy-là, cette-là*, ne sont plus guere en vsage; & l'on se sert de *celuy-cy, celuy-là, celle-cy, celle-là*. En parlant, on dit *cet homme icy*, plustot que *cet homme-cy*. Mais en escriuant, on ne sert ny de l'vn, ny de l'autre; & l'on se contente de dire, *cet homme, ce temps, ce royaume, cette année*. Toutefois on peut escrire, *cet homme icy, ce temps icy*, dans le stile comique, satyrique, ou burlesque, qui represente le stile populaire du langage familier.

Ce premier alinéa consacré au démonstratif reprend une remarque de Vaugelas (« *Cy* joint aux substantifs », Vaugelas 1647, p. 366-367). Recenser les formes du démonstratif conduit l'auteur à aborder des questions relatives au genre et au contexte. Le discours glisse immédiatement vers des considérations de nature plutôt rhétorique. Comment décider quelles remarques se rattachent à la morphologie ou à la syntaxe ? Si l'objection relève de la correction ou d'une considération relative à l'élégance, au style ? Les frontières sont difficiles à établir. Mais il est justement possible de contourner l'obstacle par le jeu des renvois internes. Par exemple, le chapitre des conjonctions est, dès les premières lignes consacrées à la définition, mis en rapport avec la section intitulée « les perfections du stile et ses différences ».

I. Les Conjonctions seruent à lier les mots avec les mots, ou les phrases avec les phrases. De plus à passer de bonne grace d'vne periode à l'autre: & les particules, qui font ce dernier office, s'appellent Transitions, dont ie parleray au chapitre suiuant, en la section sizieme. (Chiflet 1659, p. 122)

5 Contrairement à ce que l'on peut lire dans *Le Français en Belgique*, Chiflet ne s'autorise pas à « reléguer Vaugelas après sa grammaire proprement dite, dans la seconde partie de son ouvrage où il traite de pureté, de prononciation, d'orthographe, etc » (Blampain, Goosse, Klinkenberg 1997, p. 348).

Le « bel ordre » de Laurent Chiflet

Les conjonctions sont abordées dans une double perspective, syntaxique et rhétorique, que Chiflet invite le lecteur à rapprocher par le jeu des renvois internes. Au-delà de la maniabilité et de la clarté qu'il assure à la lecture, l'outillage du livre rend possible une lecture savante qui confronte, réorganise, compare, et éprouve la pertinence des cadres hérités par la tradition.

La grammaire de Chiflet manifeste donc, par l'ensemble des dispositifs qu'elle met en œuvre, le souci, non pas seulement d'un destinataire, mais bien d'un lecteur, usager du livre. La forme physique de *l'Essay* traduit en outre une certaine représentation que l'auteur se fait de la langue et des discours tenus sur elle. Par l'ensemble de ses choix, dont certains relèvent tout simplement de la disposition et de l'organisation de son texte, Chiflet écrit en pédagogue avisé mais aussi en linguiste.

BIBLIOGRAPHIE

I. Sources primaires

- CHIFLET, Laurent (1659). *Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise*, Anvers, Jacques van Meurs.
- CHIFLET, Laurent (attribué à) (1664). *Inleydinghe tot de Francoysche tale met sommighe schoone ende seer nootsakelyke bemerckingen*, Anvers, Jacques van Meurs.
- CHIFLET, Laurent (1688). *Essay d'une parfaite grammaire de la langue françoise*, Bruxelles, Vleugart.
- CHIFLET, Laurent (1691). *Nouvelle et parfaite grammaire*, Paris, Gontier
- IRSON, Claude (1656¹, 1662). *Nouvelle methode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue françoise contenant plusieurs traitez*, Paris, P. Baudouin.
- LOYOLA, Ignace de (1608). *Les vrais exercices spirituels*, Paris, Jean Fouet.
- LOUDON, Antoine (1632¹, 1640). *Grammaire françoise rapportée au langage du temps*, Paris, A. de Sommerville.
- VAUGELAS, Claude Favre de (1647) *Remarques sur la langue françoise utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, Paris, CamusatVve Jean et Le Petit.
- COLOMBAT, Bernard, FOURNIER, Jean-Marie, AYRES-BENETT, Wendy (dir.) (2011) *Grand Corpus des grammaires françaises, des remarques et des traités sur la langue (XIV^e-XVII^e s.)*, Garnier.

II. Références secondaires

- AYRES-BENETT, Wendy, SEIJIDO, Magali (2011). « Les compilations raisonnées des Remarques et observations sur la langue française », *French Studies*, Vol. LXV, No. 3, 347 – 356
- BARATIN, Mars (1989). *La Naissance de la syntaxe à Rome*, Paris, Editions de Minuit.
- BLAMPAIN, Daniel, GOOSSE, André, KLINKENBERG Jean-Marie et al. (1997). *Le Français en Belgique*, Bruxelles, Duculot.
- BOURQUIN, Jacques (2003). *Galleries des linguistes franc-comtois*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises.
- CHARTIER, Roger (2001). « La naissance du livre moderne. Mise en page et mise en texte du livre français (XIV^e-XVII^e siècles) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 56, 1028-1030.
- COLOMBAT, Bernard (1988). « Les « parties du discours » (partes orationis) et la reconstruction d'une syntaxe latine au XVI^e siècle », *Langages* 92, 51-64.
- COLOMBAT, Bernard (1999). *La grammaire latine en France à la Renaissance et à l'Âge classique. Théories et pédagogie*, Grenoble, ELLUG
- DE CLERCQ, Jan (2000). *Grammaire et enseignement du français. 1500-1700*, Paris, Leuven, Peeters.
- DELESALLE, Simone, MAZIERE, Francine (2002). « La liste dans le développement des

Pagani- Naudet

- grammaires », *Histoire Épistémologie Langage* 24-1, *Grammaire et entités lexicales*, 65-92.
- FOURNIER, Jean-Marie (1998) « À propos des grammaires françaises des XVII^e et XVIII^e siècles: le traitement des exemples et des parties du discours », *Histoire Épistémologie Langage* 20-2, *Théories des cas*, 127-142.
- HANSE, Joseph (1962). « La contribution belge à la définition du « Bon usage », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 14, 25-37.
- HEBRARD, Jean (1983). « L'évolution de l'espace graphique d'un manuel scolaire : le «Despautère» de 1512 à 1759 », *Langue française* 59, 68-87.
- MARTIN, Henri-Jean, (2000). *Mise en page et mise en texte du livre français. La Naissance du livre moderne (XIV^e-XVII^e siècles)*, Tours, Editions du Cercle de la Librairie.
- PELLANDRA, Carla (1990). « L'enseignement du français dans quelques collèges de jésuites du XVII^e au XVIII^e », Herbert Christ & Daniel Costes (éd.) *Contributions à l'histoire de l'enseignement du français*, Gunter Narr Verlag Tübingen.
- VREGILLE, Bernard de (2011). « Laurent Chifflet, Jésuite (1598-1658)», communication prononcée le 27 septembre 2010, Académie de Besançon et de Franche Comté, *Procès verbaux et mémoires*, vol. 200, année 2009-2010.